

## 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

**Identificateur de produit** 46515

**Identité du produit** Citra Cling Mold Cleaner  
**Autres moyens d'identification;** Citra Cling Mold Cleaner

### Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillé

Industrial Mold Cleaner.

### Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Nom de la société** Slide Products Inc.  
430 Wheeling Road  
Wheeling, IL 60090

**Initial Supplier Identifier:** CETTE FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ EST PAS CONFORME SAUF ADRESSE DU CANADA EST UTILISÉ  
VEUILLEZ CONTACTER UN DISTRIBUTEUR CANADIEN POUR LE FICHIER FDS ENTièrement CONFORME

**Secours**  
**Téléphone No** Emergency Telephone INFOTRAC 1-352-323-3500 (International)  
1-800-535-5053 (North America)

**Service clientèle:** Phone: 1-847-541-7220  
Fax: 1-847-541-7986

## 2. Identification des dangers du produit

### Classification de la substance ou du mélange

Gaz extrêmement inflammable.  
Provoque une irritation cutanée.  
Provoque une sévère irritation des yeux.  
Peut provoquer une allergie cutanée.  
Toxique pour le milieu aquatique.  
Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Éléments d'étiquetage****Danger**

Gaz extrêmement inflammable.  
Provoque une irritation cutanée.  
Peut provoquer une allergie cutanée.  
Provoque une sévère irritation des yeux.  
Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**[Prévention] :**

Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, des surfaces chaudes. —  
Ne pas fumer.  
Éviter de respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs, aérosols.  
Se laver soigneusement après manipulation.  
Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.  
Éviter le rejet dans l'environnement.  
Porter des gants de protection, une protection des yeux, une protection du visage.

**[Réponse] :**

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.  
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
En cas d'irritation cutanée ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.  
Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.  
Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.  
Fuite de gaz enflammé: Ne pas éteindre si la fuite ne peut pas être arrêtée sans danger.  
Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger.  
Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

**[Stockage] :**

Stocker dans un endroit bien ventilé.

**[Disposition] :**

Éliminer les contenus, le conteneur conformément aux réglementations locales, nationales.

**3. Composition / informations sur les composants**

Ce produit contient les substances suivantes qui présentent un danger au sens du Règlement sur les produits dangereux.

Ingrédient/Désignations chimiques	Poids %	Classification	Remarques *
Water Numéro CAS: 7732-18-5 Synonymes : Aucune information disponible	80 - 100	Non Classé	Pas de données disponibles.
Butane Numéro CAS: 106-97-8 Synonymes : Aucune information disponible	3 - 6	Flam. Gas 1;H220 Liquified Gas;H280 Simple Asphyxiant	Pas de données disponibles.
Citrus Terpenes Numéro CAS: 5989-27-5 Synonymes : Aucune information disponible	1 - 4	Flam. Liq. 3;H226 peau Irrit. 2;H315 peau Sens. 1;H317 Aquatic Acute 1;H400 Aquatic Chronic 1;H410 Asp. Tox. 1;H304	Pas de données disponibles.
Propane Numéro CAS: 74-98-6 Synonymes : Aucune information disponible	1 - 3	Flam. Gas 1;H220 Liquified Gas;H280 Simple Asphyxiant	Pas de données disponibles.
Nonylphenol polyethylene glycol ether Numéro CAS: 127087-87-0 Synonymes : Aucune information disponible	0.5 - 1.5	peau Irrit. 2;H315 yeux Irrit. 2;H319 Aquatic Chronic 2;H411	Pas de données disponibles.
Sodium silicate pentahydrate Numéro CAS: 10213-79-3 Synonymes : Aucune information disponible	0.5 - 1.5	peau Corr. 1B;H314 STOT SE 3;H335 Met. Corr. 1;H290 yeux Dam. 1;H318	Pas de données disponibles.
Disodium cocoamphodipropionate Numéro CAS: 68604-71-7 Synonymes : Aucune information disponible	0.1 - 0.5	yeux Dam. 1;H318	Pas de données disponibles.

La concentration réelle ou la plage de concentration est retenue comme secret commercial.

\*PBT/vPvB - substance PBT, vPvM ou vPvB.

Les textes complets des phrases sont présentés dans la section 16.

**Section 4. Premiers secours****Description des premiers secours**

**Généralités** En cas de doute, ou si des symptômes persistent, faire appel à un médecin.  
NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

**Inhalation** Transporter à l'air libre, garder le patient au chaud et au repos. Si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. Ne rien faire ingérer. Si la personne est inconsciente, la placer en position de récupération et faire appel à un médecin.

**Yeux** Laver abondamment avec de l'eau douce et propre durant au moins 10 minutes en maintenant les paupières écartées et faire appel à un médecin.

**Peau** Enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau à l'eau et au savon. NE PAS utiliser de solvants ou de diluants.

**Ingestion** En cas d'ingestion accidentelle, faire immédiatement appel à un médecin.  
Garder au repos. NE PAS faire vomir.

**Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

**Résumé** EFFETS de la surexposition: une surexposition peut entraîner une étourdissement, une allure stupéfiante, un vertige et des nausées possibles. Une mauvaise utilisation intentionnelle en se concentrant délibérément et en inhalant le contenu Peut-être nuisible ou fatale. Peut provoquer une irritation des yeux et de la peau. SIGNES et symptômes de surexposition: maux de tête, vertiges, nausées et perte de coordination sont des indications d'exposition excessive aux vapeurs ou aux brumes de pulvérisation. Rougeur et démangeaisons ou sensation de brûlure peuvent indiquer des yeux ou une exposition excessive de la peau. CONDITIONS médicales AGRAVATED par exposition: troubles respiratoires, cutanés et oculaires préexistants. Aucune information disponible sur la toxicité chronique ou à long terme. Traiter de manière symptomatique Voir la section 2 pour plus de détails.

**Yeux** Provoque une sévère irritation des yeux.

**Peau** Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une irritation cutanée.

**Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie****Moyens d'extinction**

Recommandations: mousse résistant aux alcools, CO<sup>2</sup>, poudres, eau pulvérisée.

Moyens d'extinction inappropriés: A ne pas utiliser: jet d'eau.

**Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Produits de décomposition dangereux :Oxydes de carbone

Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, des surfaces chaudes. —  
Ne pas fumer.

Éviter de respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs, aérosols.

**Conseils aux pompiers**

Porter un appareil respiratoire autonome à pression positive équipé d'un masque complet et des vêtements de protection. Les personnes sans protection respiratoire doivent quitter les lieux. Porter un appareil respiratoire autonome pendant le nettoyage suivant immédiatement l'incendie. Ne pas fumer.

**Section 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

Utiliser de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever rapidement les vêtements souillés et les laver méticuleusement avant de les réutiliser.

**Précautions pour la protection de l'environnement**

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

**Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Aérer la zone et éviter de respirer les vapeurs. Prendre les mesures de protection individuelle indiquées à la section 8.

Contenir et absorber le déversement avec des matériaux non combustibles, par exemple du sable, de la terre et de la vermiculite. Placer dans des conteneurs fermés à l'extérieur des bâtiments et éliminer conformément à la réglementation sur les déchets.

**Section 7. Manipulation et stockage**

**Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Manipuler les emballages prudemment pour éviter les dommages.  
Voir la section 2 pour plus de détails. - [Prévention] :

**Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Matières incompatibles : Acides et matières comburantes forts  
Voir la section 2 pour plus de détails. - [Stockage] :

**Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Aucune information disponible

**Section 8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle**

**Paramètres de contrôle**

**Exposition**

N° CAS	Ingrédient	La source	Valeur
74-98-6	Propane	ACGIH	(D) Simple Asphyxiant - (EX) Explosion hazard
		Alberta	1000 ppm TWA
		Colombie-Britannique	Aucune limite établie
		Manitoba	See Appendix F: Minimal Oxygen Content, explosion hazard
		Nouveau-Brunswick	Aucune limite établie
		Terre-Neuve-et-Labrador	See Appendix F: Minimal Oxygen Content, explosion hazard
		Nouvelle-Écosse	See Appendix F: Minimal Oxygen Content, explosion hazard
		Territoires du Nord-Ouest	1000 ppm TWA 1250 ppm STEL
		Nunavut	1000 ppm TWA 1250 ppm STEL
		Ontario	see Appendix F: Minimal Oxygen Content
		Île-du-Prince-Édouard	See Appendix F: Minimal Oxygen Content, explosion hazard
		Québec	1000 ppm TWAEV; 1800 mg/m <sup>3</sup> TWAEV
		Saskatchewan	1000 ppm TWA 1250 ppm STEL
		Yukon	Aucune limite établie
106-97-8	Butane	ACGIH	1000 ppm (EX) Explosion hazard
		Alberta	1000 ppm TWA
		Colombie-Britannique	Aucune limite établie 750 ppm STEL
		Manitoba	Aucune limite établie 1000 ppm STEL (explosion hazard, listed under Butane, isomers)
		Nouveau-Brunswick	800 ppm TWA; 1900 mg/m <sup>3</sup> TWA
		Terre-Neuve-et-Labrador	Aucune limite établie 1000 ppm STEL (explosion hazard, listed under Butane, isomers)
		Nouvelle-Écosse	Aucune limite établie 1000 ppm STEL (explosion hazard, listed under Butane, isomers)
		Territoires du Nord-Ouest	1000 ppm TWA (listed under Butane, all isomers) 1250 ppm STEL (listed under Butane, all isomers)
		Nunavut	1000 ppm TWA (listed under Butane, all isomers) 1250 ppm STEL (listed under Butane, all isomers)

N° CAS	Ingrédient	La source	Valeur
		Ontario	Aucune limite établie 1000 ppm STEL (listed under Butane, all isomers)
		Île-du-Prince-Édouard	Aucune limite établie 1000 ppm STEL (explosion hazard, listed under Butane, isomers)
		Québec	800 ppm TWAEV; 1900 mg/m <sup>3</sup> TWAEV
		Saskatchewan	1000 ppm TWA (listed under Butane, all isomers) 1250 ppm STEL (listed under Butane, all isomers)
		Yukon	600 ppm TWA; 1400 mg/m <sup>3</sup> TWA 750 ppm STEL; 1600 mg/m <sup>3</sup> STEL
5989-27-5	(R)-p-mentha-1,8-diène	ACGIH	Aucune limite établie
		Alberta	Aucune limite établie
		Colombie-Britannique	Aucune limite établie
		Manitoba	Aucune limite établie
		Nouveau-Brunswick	Aucune limite établie
		Terre-Neuve-et-Labrador	Aucune limite établie
		Nouvelle-Écosse	Aucune limite établie
		Territoires du Nord-Ouest	Aucune limite établie
		Nunavut	Aucune limite établie
		Ontario	Aucune limite établie
		Île-du-Prince-Édouard	Aucune limite établie
		Québec	Aucune limite établie
		Saskatchewan	Aucune limite établie
Yukon	Aucune limite établie		
7732-18-5	eau	ACGIH	Aucune limite établie
		Alberta	Aucune limite établie
		Colombie-Britannique	Aucune limite établie
		Manitoba	Aucune limite établie
		Nouveau-Brunswick	Aucune limite établie
		Terre-Neuve-et-Labrador	Aucune limite établie
		Nouvelle-Écosse	Aucune limite établie
		Territoires du Nord-Ouest	Aucune limite établie
		Nunavut	Aucune limite établie
		Ontario	Aucune limite établie
		Île-du-Prince-Édouard	Aucune limite établie
		Québec	Aucune limite établie
		Saskatchewan	Aucune limite établie
Yukon	Aucune limite établie		
10213-79-3	Silicates de sodium	ACGIH	Aucune limite établie
		Alberta	Aucune limite établie
		Colombie-Britannique	Aucune limite établie
		Manitoba	Aucune limite établie
		Nouveau-Brunswick	Aucune limite établie
		Terre-Neuve-et-Labrador	Aucune limite établie
		Nouvelle-Écosse	Aucune limite établie
		Territoires du Nord-Ouest	Aucune limite établie
		Nunavut	Aucune limite établie
		Ontario	Aucune limite établie
		Île-du-Prince-Édouard	Aucune limite établie
		Québec	Aucune limite établie
		Saskatchewan	Aucune limite établie
Yukon	Aucune limite établie		
68604-71-7	Disodium cocoamphodipropionate	ACGIH	Aucune limite établie
		Alberta	Aucune limite établie
		Colombie-Britannique	Aucune limite établie
		Manitoba	Aucune limite établie
		Nouveau-Brunswick	Aucune limite établie
		Terre-Neuve-et-Labrador	Aucune limite établie
		Nouvelle-Écosse	Aucune limite établie
		Territoires du Nord-Ouest	Aucune limite établie
		Nunavut	Aucune limite établie

N° CAS	Ingrédient	La source	Valeur
127087-87-0	NP-9	Ontario	Aucune limite établie
		Île-du-Prince-Édouard	Aucune limite établie
		Québec	Aucune limite établie
		Saskatchewan	Aucune limite établie
		Yukon	Aucune limite établie
		ACGIH	Aucune limite établie
		Alberta	Aucune limite établie
		Colombie-Britannique	Aucune limite établie
		Manitoba	Aucune limite établie
		Nouveau-Brunswick	Aucune limite établie
		Terre-Neuve-et-Labrador	Aucune limite établie
		Nouvelle-Écosse	Aucune limite établie
		Territoires du Nord-Ouest	Aucune limite établie
		Nunavut	Aucune limite établie
		Ontario	Aucune limite établie
		Île-du-Prince-Édouard	Aucune limite établie
		Québec	Aucune limite établie
		Saskatchewan	Aucune limite établie
		Yukon	Aucune limite établie

**Contrôles de l'exposition Respiratoire**

Les ouvriers exposés à des concentrations supérieures à la limite d'exposition doivent porter des respirateurs appropriés et homologués. Pour une protection maximale lors de la pulvérisation de ce produit il est recommandé d'utiliser un filtre de combinaison multicouche, par exemple le type ABEK1.  
Dans les espaces confinés, porter un appareil respiratoire à air frais ou comprimé.

**Yeux** Lunettes de sécurité de protection recommandées.

**Peau** Eviter le contact avec la peau. Gants de protection recommandés.

**Contrôles d'ingénierie** Veiller à une ventilation adéquate, si possible, par aspiration aux postes de travail et par une extraction générale convenable. Si cette ventilation est insuffisante pour maintenir les concentrations des particules et des vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition, porter des appareils respiratoires.

**Autres pratiques de travail** Utiliser de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever rapidement les vêtements souillés et les laver méticuleusement avant de les réutiliser.

Voir la section 2 pour plus de détails.

**Section 9. Propriétés physiques et chimiques**

<b>Aspect</b>	White Foam Aérosol pressurisé distribué sous forme de brouillard.
<b>Odeur</b>	Agrumes
<b>Seuil olfactif</b>	Aucune information disponible
<b>pH</b>	Aucune information disponible
<b>Point de fusion / point de congélation (°C)</b>	Aucune information disponible
<b>Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition (°C)</b>	Aucune information disponible
<b>Point d'éclair</b>	Aucune information disponible
<b>Taux d'évaporation</b>	0.1 Slow
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Gas
<b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité</b>	<b>Limite inférieure d'explosivité :</b> Aucune information disponible <b>Limite supérieure d'explosivité:</b> Aucune information disponible
<b>Tension de vapeur (Pa)</b>	Aucune information disponible
<b>Densité de vapeur</b>	Aucune information disponible
<b>Densité</b>	0.985-1.003 @ 77 °F ( 25 °C )
<b>Solubilité dans l'eau</b>	100 % in water
<b>Coefficient de distribution n-octanol/eau (Log Kow)</b>	Aucune information disponible
<b>Température d'auto-inflammation (°C)</b>	Aucune information disponible
<b>Température de dégradation (°C)</b>	Aucune information disponible
<b>Viscosité (cSt)</b>	Aucune information disponible
<b>Oxidising properties</b>	Aucune information disponible
<b>Explosive properties</b>	Aucune information disponible

**9.2. Autres informations**

Aucune autre information pertinente.

**Section 10. Stabilité et réactivité****Réactivité**

Une polymérisation dangereuse n'aura pas lieu.

**Stabilité chimique**

Stable dans des conditions normales.

**Possibilité de réactions dangereuses**

Aucune information disponible

**Conditions à éviter**

Do not expose to heat or store at temperature above 120°F.

**Matières incompatibles**

Acides et matières comburantes forts

**Produits de décomposition dangereux**

Oxydes de carbone

**Section 11. Informations toxicologiques****Toxicité aiguë**

Remarque : En l'absence de données LD50 pour une toxine aiguë à parcours spécifique, l'estimation ponctuelle de toxicité aiguë convertie a été utilisée dans le calcul de l'estimation de toxicité aiguë du produit.

Ingrédient	Oral DL50, mg / kg	DL50 de la peau, mg / kg	Inhalation vapeur CL50, mg / L / 4 heures	Inhalation poussières / brouillard CL50, mg / L / 4 heures	Inhalation gaz CL50, ppm
eau - (7732-18-5)	{calcoral}	{CalcDerm}	{CalclnhV}	{CalclnhDM}	{CalclnhG}
Butane - (106-97-8)	{calcoral}	{CalcDerm}	{CalclnhV}	{CalclnhDM}	{CalclnhG}
(R)-p-mentha-1,8-diène - (5989-27-5)	{calcoral}	{CalcDerm}	{CalclnhV}	{CalclnhDM}	{CalclnhG}
Propane - (74-98-6)	{calcoral}	{CalcDerm}	{CalclnhV}	{CalclnhDM}	{CalclnhG}
NP-9 - (127087-87-0)	{calcoral}	{CalcDerm}	{CalclnhV}	{CalclnhDM}	{CalclnhG}
Silicates de sodium - (10213-79-3)	{calcoral}	{CalcDerm}	{CalclnhV}	{CalclnhDM}	{CalclnhG}
Disodium cocoamphodipropionate - (68604-71-7)	{calcoral}	{CalcDerm}	{CalclnhV}	{CalclnhDM}	{CalclnhG}

### Données sur la cancérogénicité

N° CAS	Ingrédient	La source	Valeur
74-98-6	Propane	CIRC	No
		ACGIH	Aucune limite établie
106-97-8	Butane	CIRC	No
		ACGIH	Aucune limite établie
5989-27-5	(R)-p-mentha-1,8-diène	CIRC	Groupe 3
		ACGIH	Aucune limite établie
7732-18-5	eau	CIRC	No
		ACGIH	Aucune limite établie
10213-79-3	Silicates de sodium	CIRC	No
		ACGIH	Aucune limite établie
68604-71-7	Disodium cocoamphodipropionate	CIRC	No
		ACGIH	Aucune limite établie
127087-87-0	NP-9	CIRC	No
		ACGIH	Aucune limite établie

<b>Classification</b>	<b>Catégorie</b>	<b>Description du danger</b>
Toxicité Aiguë - Orale	---	Non applicable
Toxicité Aiguë - Cutanée	---	Non applicable
Toxicité Aiguë - Inhalation	---	Non applicable
Corrosion cutanée/irritation cutanée	2	Provoque une irritation cutanée.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	2	Provoque une sévère irritation des yeux.
Sensibilisation respiratoire	---	Non applicable
Sensibilisation cutanée	1	Peut provoquer une allergie cutanée.
Mutagénicité sur les cellules germinales	---	Non applicable
Cancérogénicité	---	Non applicable
Toxicité pour la reproduction	---	Non applicable
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	---	Non applicable
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	---	Non applicable
Danger par aspiration	---	Non applicable

**Voies d'entrée possibles :**

Inhalation, ingestion, contact et absorption cutanées.

**Symptômes et effets, aigus et différés :**

EFFETS de la surexposition: une surexposition peut entraîner une étourdissement, une allure stupéfiante, un vertige et des nausées possibles. Une mauvaise utilisation intentionnelle en se concentrant délibérément et en inhalant le contenu Peut-être nuisible ou fatale. Peut provoquer une irritation des yeux et de la peau.

SIGNES et symptômes de surexposition: maux de tête, vertiges, nausées et perte de coordination sont des indications d'exposition excessive aux vapeurs ou aux brumes de pulvérisation. Rougeur et démangeaisons ou sensation de brûlure peuvent indiquer des yeux ou une exposition excessive de la peau.

CONDITIONS médicales AGRAVATED par exposition: troubles respiratoires, cutanés et oculaires préexistants. Aucune information disponible sur la toxicité chronique ou à long terme. Traiter de manière symptomatique

**Yeux** Provoque une sévère irritation des yeux.

**Peau** Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une irritation cutanée.

**Section 12. Informations écologiques**

**Toxicité**

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Écotoxicité aquatique**

Ingrédient	96 hr LC50 poisson, mg/L	48 hr EC50 crustacés, mg/L	ErC50 algues, mg/L
eau - (7732-18-5)	{CalcFish}	{CalcCrust}	{CalcAlgae}
Butane - (106-97-8)	{CalcFish}	{CalcCrust}	{CalcAlgae}
(R)-p-mentha-1,8-diène - (5989-27-5)	{CalcFish}	{CalcCrust}	{CalcAlgae}
Propane - (74-98-6)	{CalcFish}	{CalcCrust}	{CalcAlgae}
NP-9 - (127087-87-0)	{CalcFish}	{CalcCrust}	{CalcAlgae}
Silicates de sodium - (10213-79-3)	{CalcFish}	{CalcCrust}	{CalcAlgae}
Disodium cocoamphodipropionate - (68604-71-7)	{CalcFish}	{CalcCrust}	{CalcAlgae}

**Persistence et dégradabilité**

Aucune donnée disponible sur la préparation même.

**Potentiel de bioaccumulation**

Aucune information disponible

**Mobilité dans le sol**

Aucune information disponible

**Résultats des évaluations PBT et VPVB**

Ce produit ne contient aucun produit chimique PBT/vPvB/vPvM.

**Autres effets néfastes**

Aucune information disponible

**Section 13. Considérations relatives à l'élimination**

**Méthodes de traitement des déchets**

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

Les déchets et les emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations en vigueur.

**Section 14. Informations relatives au transport**

Lorsqu'il est expédié dans des conteneurs de 0,3 gallons (1 L) ou moins, ce matériau Peut-être reclassé conformément aux réglementations DOT 49 CFR 173.150 / IATA DGR instruction d'emballage Y341/ IMDG Code 3.4 comme : quantité limitée.

Méthode de Classification: Classée selon la partie 2, articles 2,1 à 2,8 du règlement sur le TMD.

	<b>TMD (transport terrestre national)</b>	<b>IMO / IMDG (transport maritime)</b>	<b>ICAO/IATA</b>
<b>Numéro ONU</b>	UN1950	UN1950	UN1950
<b>Nom d'expédition des Nations unies</b>	Aerosols	Aerosols, inflammable (each not exceeding 1 L capacity)	Aerosols, inflammable
<b>Classe(s) de danger pour le transport</b>	<b>Classe:</b> 2.1 <b>Sous-classe:</b> n'est pas applicable	<b>Classe:</b> 2.1 <b>Sous-classe:</b> n'est pas applicable	<b>Classe:</b> 2.1 <b>Sous-classe:</b> n'est pas applicable
<b>Groupe d'emballage</b>	n'est pas applicable	n'est pas applicable	n'est pas applicable

**Dangers pour l'environnement**

Polluant marin: Oui; ( Citrus Terpenes )

**Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Aucune information disponible

**Section 15. Informations réglementaires**

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du Règlement sur les produits dangereux (DORS/2015-17 modifié le 2022-12-15) et la FDS contient toutes les informations requises par ces règlements.

**Liste intérieure des substances (LIS) du Canada :**

Butane

(R)-p-mentha-1,8-diène

Disodium cocoamphodipropionate

NP-9

Propane

eau

**Liste extérieure des substances (LES):**

À notre connaissance, il n'existe pas de produits chimiques à des niveaux qui exigent des rapports en vertu de cette loi.

**Section 16. Autres informations**

**Date de révision**

4 Novembre, 2025

Les informations et recommandations contenues dans ce document sont basées sur des données jugées correctes. Cependant, aucune garantie ou assurance d'aucune sorte, express ou implicite, n'est faite en ce qui concerne les informations contenues dans ce document. Nous n'acceptons aucune responsabilité et déclinons toute obligation pour les effets nocifs qui peuvent être provoqués par l'exposition à nos produits. Les clients/utilisateurs de ce produit doivent se conformer à toutes les lois, règlements et ordonnances en matière de santé et de sécurité applicables.

Le texte intégral des phrases figurant à la section 3 est :

H220 Gaz extrêmement inflammable.

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

H290 Peut-être corrosif pour les métaux.

H304 Peut-être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Avis de non-responsabilité : les informations présentées ici sont fournies à titre de guide pour ceux qui manipulent ou utilisent ce produit. Des pratiques de travail sécuritaires doivent être employées lorsque vous travaillez avec des matériaux. Il est important que l'utilisateur final prenne une décision concernant le l'adéquation des procédures de sécurité employées lors de l'utilisation de ce produit.

**Fin du document**